

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-312
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

**OBJET : DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
LE PROJET
ARTISTIQUE DU
THEATRE SCENES
DES 3 PONTS SAISON
2025/2026 ANNEE
2026 RÈGLEMENT
PISTE ATHLÉTISME
ET STADE
SYNTHÉTIQUE
COUBERTIN**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 10 NOVEMBRE
2025

AFFICHAGE EN DATE
DU : 10 NOVEMBRE
2025

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du lundi 17 novembre 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Nicole CATHALA –
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Prèscillia
GRANIER, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Denis
BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès
SOULIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Christian
WINTERHALTER, Nadia IMEDJADJ.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Patrick MAUGARD,
Marie-Claude BOURREL donne pouvoir à Nicole CATHALA
– LEGUEVAQUES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Jean-François
VERONIN-MASSET,
Bruno PERLES donne pouvoir à Philippe GUIRAUD,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Agnès SOULIER,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Michel RATABOUIL,
Béranger SERRES donne pouvoir à Sabine CHABERT.

Absent excusé : Gérard MONDRAGON.

Absents : Régine SURRE, Karole CAFFIER, Zohra KUFEL.

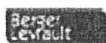
Secrétaire : Audrey GAIANI.

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le **21 NOV. 2025**

ID : 011-211100763-20251117-DB2025312-DE



Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes

d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du **Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie et de la DRAC Occitanie** afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de
425 490 Euros TTC

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	208 390 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services BILLETTERIE	23 000 €
		74 - Subventions d'exploitation	70 000 €
61 - Services extérieurs	17 000 €	État (préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités) :	
		DRAC OCCITANIE	5 000 €
		Conseil(s) Régional(aux) :	
		Conseil Régional	30 000 €
		Conseil(s) Départemental(aux) :	
62 - Autres services extérieurs	43 100 €	Conseil Départemental (fonctionnement)	30 000 €
		Conseil Départemental (scènes d'enfance)	5 000 €
		CONTRIBUTION VOLONTAIRE	
		COMMUNE DE CASTELNAUDARY - AUTOFINANCEMENT	332 490 €
63 - impôts et taxes	7 000 €		
64 - Charges de personnel	150 000 €		
TOTAL DES CHARGES	425 490 €	TOTAL DES PRODUITS	425 490 €

L

E CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement ci-dessus.

L'AUTORISE à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie et de la DRAC Occitanie afin de mettre en œuvre la programmation.

PRECISE que les dépenses sont inscrites au Budget.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Madame GIRAL soulève la qualité de la programmation et ajoute que c'est aussi grâce au financement de la Région que la saison théâtrale, peut être pluridisciplinaire, ouverte à un public le plus large possible et avec une exigence de qualité. Sur cette saison 2025/2026, près de 400 abonnés, c'est une saison exceptionnelle !!!

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
21 NOV 2025
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
20 NOV 2025
Par publication le :
21 NOV 2025
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 17 novembre 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD

